

◆ Objectifs du stage :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les conditions d'utilisation et les éléments constitutifs de l'ARI.
- Mettre en œuvre l'appareil en respectant les règles de sécurité.
- Percevoir les différentes contraintes liées au port de l'ARI.

◆ Population concernée :

Tout personnel pouvant être amené à utiliser un appareil respiratoire isolant dans le cadre de son activité professionnelle (conformément à la norme NF EN 529).

◆ Prérequis :

Certificat d'aptitude médicale (Cf. dossier médico technique INRS TC 47).

◆ Composition des groupes :

8 stagiaires maximum.

◆ Stratégie pédagogique :

Exposés, démonstrations commentées, mises en application pratiques complètes.
Documentation remise aux stagiaires.

◆ Contenu du stage :

THEORIE (60%)	PRATIQUE (40%)
<ul style="list-style-type: none">▪ Responsabilités.▪ Les domaines d'utilisation.▪ Les contraintes liées au port de l'ARI.▪ Description et fonctionnement.▪ Contrôles de sécurité et mise en oeuvre.▪ Les règles d'entretien.	<ul style="list-style-type: none">▪ Contrôles, mise en oeuvre.▪ Parcours d'aisance.▪ Reconditionnement.

◆ Matériel minimum requis :

- Un ARI pour 2 stagiaires.
- Une bouteille d'air par stagiaire.
- Un générateur de fumée synthétique.

◆ Validation :

Attestation de formation.

Certificat de formation délivré suivant atteinte de capacité contrôlée par évaluations.

Votre stage en bref

Référence : FE-ARI01

Durée : 3h30 (validation incluse)

Outil utilisé : Salle de cours et installations de l'entreprise

Lieu : En entreprise

Commande minimum : 1 journée de 2 sessions (16 stagiaires)